



MINISTÈRE
DE L'ÉCONOMIE,
DES FINANCES
ET DE LA RELANCE

Liberté
Égalité
Fraternité

Direction Générale du Trésor

BRÈVES ÉCONOMIQUES DE L'AFRIQUE DE L'EST ET DE L'OCEAN INDIEN

UNE PUBLICATION DES SERVICES ÉCONOMIQUES DE L'AEQI

Semaine du 18 juillet

Régional

Un nouveau fonds panafricain pour les énergies renouvelables doté de 300 MUSD

Harith General Partners, gestionnaire panafricain de fonds pour le développement des infrastructures, et *Anergi Group*, développeur et fournisseur d'électricité se sont associés pour créer le Fonds Panafricain pour les énergies renouvelables (PAREF). Doté de 300 MUSD, ce fonds a pour objectif d'accélérer le développement des énergies renouvelables sur le continent africain par : i) la conversion de centrales existantes à forte intensité carbone en options moins émissives ; ii) l'adoption de technologies de production renouvelable et de stockage d'électricité. La durée de vie du fonds est prévue sur une période de 10 à 12 ans avec des rendements envisagés entre 8 et 12 %. *Anergi*, détenu intégralement par le Fonds panafricain de développement des infrastructures géré par *Harith General Partners* et dont le portefeuille comprend cinq actifs opérationnels pour une capacité (renouvelable et thermique) de 1,4 GW au Ghana, Kenya, Nigeria et Afrique du Sud, fournira son expertise en matière de développement de projets.

Inquiétudes quant à l'impact des élections générales sur le Northern Corridor

À moins de trois semaines des élections, le Kenya est sous pression pour assurer à ses voisins la libre circulation des marchandises sur le *Northern corridor*. Selon le secrétaire exécutif de cette route, les gouvernements régionaux se sont engagés à n'utiliser le *corridor* que si la sécurité est assurée au lendemain des élections. Selon *l'East African*, les législateurs ougandais ont mis au défi le président de garantir au pays la sécurisation de ses importations. Le ministère de l'Energie ougandais a déclaré que le gouvernement avait augmenté de 15 % ses importations *via* Dar Es Salam, et que désormais 80 % des produits pétroliers du pays sont fournis par le *central corridor*, contre 95 % en avril. Au début du mois, la Tanzanie a également fait passer le péage routier de 16 USD à 10 USD, une mesure qui réduira les coûts de transport depuis Dar Es Salam et devrait attirer davantage d'importateurs ougandais. Les inquiétudes concernant le *Northern corridor* sont dues aux violences suite aux élections de 2007 / 2008, au cours desquelles les importateurs passant par la route ont perdu des centaines de millions de

dollars. Le mois dernier, l'*international Crisis group* a déclaré que les résultats pourraient être contestés si le décompte des votes n'est pas transparent, et surtout au cas où la course est serrée.

🌐 Burundi

Bilan du secteur de thé

Pendant la 5^{ème} édition de la convention africaine du thé, ce 20 juillet, le directeur commercial à l'Office du thé du Burundi (OTB), a souligné que le thé burundais occupait la 2^{ème} place en termes de qualité en Afrique. Son objectif est donc de faire de Burundi une référence dans la production, la transformation et la commercialisation de ce produit. Ainsi, il compte construire la 6^{ème} usine de transformation au sud du pays ayant pour but de faire passer la production de thé de 12 000 à 20 000 tonnes par an. Plusieurs défis auxquels font face le secteur ont été soulevés : des théiculteurs qui n'adhèrent pas aux associations, la jeunesse moins intéressée par la théiculture.

🌐 Comores

Pas de brève cette semaine

🌐 Djibouti

Plusieurs projets de production d'énergie renouvelable

Le producteur d'électricité indépendant (IPP) *émirati Amea Power* vient de remporter un contrat pour la construction d'une centrale photovoltaïque de 30 MWc à Grand Bara, un projet qui devait initialement être développé par *Engie*. Un accord a été signé le 18 juillet entre l'IPP et le ministère de l'Énergie et des Ressources

naturelles djiboutien. Le projet sera réalisé sous la forme d'un partenariat public-privé entre Electricité De Djibouti/Fonds Souverain de Djibouti/Amea Power (l'électricité produite sera vendue à la compagnie publique EDD). La production électrique djiboutienne, principalement importée, est actuellement intégralement issue d'énergies fossiles. Dans le cadre du programme Vision 2035, le gouvernement djiboutien ambitionne d'atteindre 100% de production électrique renouvelable afin de limiter sa dépendance aux importations. Plusieurs projets sont actuellement en cours de développement, notamment un parc éolien de 60 MW dans la région du Ghoubet construit par l'espagnol Siemens Gamesa, deux petites centrales solaires de 1 MW et 2 MW à Tadjourah et Obock construites par *Ausar* (filiale d'ENGIE), et une centrale biomasse (50 MW) près de Damerjog mise en œuvre par l'Américain *CR Energy Concepts LLC*.

🌐 Erythrée

Pas de brève cette semaine

🌐 Éthiopie

La pénurie de devises affecte les exportateurs éthiopiens

Malgré une hausse de la demande, les exportateurs locaux peinent à exporter en raison de pénuries de devises mais aussi de conteneurs. En effet, ces derniers ont du mal à contracter des crédits avant expédition, en raison d'un manque d'intérêt des banques éthiopiennes. Cette

réticence des banques serait en partie liée à la révision de la directive sur la rétention des devises qui a été modifiée par la Banque centrale (NBE) début 2022 (70 % des devises obligatoirement allouées aux réserves de la NBE, 20 % pour le détenteur du compte et seulement 10 % disponible pour les banques). En parallèle, les exportateurs souffriraient d'un recul de la disponibilité des conteneurs en raison d'une baisse du volume des importations de l'Éthiopie (due également à la pénurie de devises). Ainsi, le prix de location d'un conteneur de 20 pieds pour le transport entre l'Éthiopie et le port de Djibouti a augmenté de 70 % au cours des trois derniers mois.

Kenya

Une loi sur la gestion durable des déchets au Kenya promulguée par le président

Une nouvelle loi sur la gestion durable des déchets entre en vigueur au Kenya. Adoptée par le Parlement et promulguée par le président Kenyatta en début du mois de juillet, la loi a pour objectif d'établir un cadre juridique et institutionnel solide pour une gestion durable des déchets. Le texte prévoit, entre autres dispositions : i) de nouveaux mécanismes de coordination institutionnelle du secteur ; ii) la promotion d'une économie circulaire ; iii) la création d'un conseil de gestion des déchets dont le mandat inclut la supervision de la mise en œuvre de la stratégie nationale ; iv) des programmes obligatoires de responsabilité élargie des producteurs ainsi que v) la fermeture de décharges illégales dans l'ensemble des comtés. Les principales dispositions de la loi ont été inspirées par les organisations environnementales telles que la branche kenyane du WWF qui promeut l'économie circulaire et l'intervention des autorités sur toute la chaîne de valeur des déchets. Le Kenya est engagé depuis quelques années en faveur de la réduction des déchets, notamment plastiques en

interdisant, dès 2017, la fabrication, l'importation et la vente de sacs plastiques à usage unique.

Subvention sur la farine de maïs

Le gouvernement subventionnera le prix de la farine de maïs à 100 KES pour un paquet de 2 kg dans le cadre d'un accord avec les meuniers. Selon une déclaration du ministère de l'Agriculture lundi, les nouveaux prix seront appliqués pendant quatre semaines. Le prix de la farine a atteint 210 KES pour un paquet de deux kilos, contre 120 KES au début de l'année, suite à une mauvaise récolte due à des conditions climatiques défavorables et à un déplacement du maïs ougandais vers le Sud-Soudan. L'annonce de la subvention du maïs intervient trois semaines avant les élections générales du 9 août, motivée par des raisons politiques. Pour faire respecter la mesure, le ministère enverra des représentants dans les locaux et les dépôts des meuniers pour vérifier les prix du marché de la farine.

Le service 'paybill' de M-pesa est désormais accessible aux autres fournisseurs de mobile money

Les utilisateurs d'*Airtel* et de *Telkom* (sociétés de télécommunications) peuvent désormais accéder à la plateforme de paiement de factures de *Safaricom*, suite au lancement de l'interopérabilité du service *m-pesa* par la banque centrale (CBK) et la *communications authority* la semaine dernière. Le service de paiement de factures permet d'effectuer des transactions uniques ainsi que des paiements groupés pour les entreprises et d'autres dépenses quotidiennes. Par conséquent, le système d'interopérabilité permettra aux abonnés d'*Airtel* et de *Telkom Kenya* de payer leurs factures en ligne par le biais de *m-pesa*. À partir de 2024, les utilisateurs de téléphones mobiles pourront déposer et retirer de l'argent liquide auprès de n'importe quel agent *mobile money*, quel que soit la société de télécommunication. Grâce à cette nouvelle forme d'interopérabilité, la CBK cherche à

reproduire le lien entre *Airtel Money* et *M-Pesa* qui a été introduit il y a quatre ans, dans un contexte où la CBK avaient fait pression pour réduire la prédominance de *m-pesa*. Selon le *business daily*, le service *till* et *pay-bill* de *Safaricom* aurait atteint une part de marché de 85,8 % pour les paiements non monétaires de biens et de services ordinaires.

Le FMI exige que le Kenya abandonne les subventions sur le carburant pour obtenir un prêt

Le Fonds monétaire international (FMI) a fixé une nouvelle condition de prêt exigeant que le Kenya abandonne le programme de subvention du carburant d'ici octobre, exposant ainsi la population à une forte hausse des prix à la pompe. Le Fonds a inséré la suppression de la subvention dans le cadre du programme de soutien budgétaire de 38 mois, dans la liste des réformes conditionnant le prêt concessionnel de 2,34 MUSD. Depuis avril 2021, selon le *business daily*, le Kenya a dépensé en moyenne 61,8 MEUR par mois pour subventionner le diesel, le super et le kérosène. Sans ces subventions, les prix de l'essence auraient grimpé à 209,70 KES le litre à partir du 15 juillet, tandis que le diesel serait à 193,70 KES à Nairobi, selon l'*Energy and Petroleum Regulatory Authority (Epra)*. L'agence a maintenu les prix à 159,20 KES et 193,70 KES respectivement.

Madagascar

La Banque Africaine de Développement soutient le renforcement de la sécurité alimentaire pour 19 MEUR

Le conseil d'administration de la Banque Africaine de Développement (BAD) a approuvé le 15 juillet le financement du projet de renforcement de la production alimentaire à Madagascar. Le montant de ce financement s'élève à 18,9 MEUR, constitué d'un don du Fonds Africain de Développement de 11,34 MEUR, d'un

don au titre de la Facilité d'appui à la transition (FAT) de 3,41 MEUR et d'un prêt FAT de 4,14 MEUR. Le projet vise à accroître la production de céréales et d'oléagineux pour renforcer la sécurité alimentaire à Madagascar durant les campagnes agricoles 2022-23 et 2023-24. Il permettra notamment l'augmentation de la productivité et des productions de riz, de blé, du soja et de l'arachide, ainsi que l'accès des populations aux produits alimentaires de qualité dans 18 régions du pays.

Maurice

Le FMI maintient sa prévision de croissance de 6,1 % pour 2022

Dans le rapport publié à la suite de la mission de ses experts économiques, le FMI confirme sa prévision de croissance de 6,1% pour 2022, portée par une reprise du tourisme à hauteur de 60% du niveau prépandémique. En revanche, dans un contexte international défavorable, l'inflation devrait atteindre 11,9% (contre 8,4% prévus initialement). Il invite ainsi les autorités à poursuivre leurs efforts pour soutenir l'économie, tout en appliquant des politiques fiscales et d'endettement durables. De plus, il encourage la Banque de Maurice à orienter sa politique monétaire vers la lutte contre l'inflation et sortir du capital du fonds d'investissement *Mauritius Investment Corporation (MIC)*.

Ouganda

Durcissement de la politique monétaire menée par la banque centrale

En réaction à la hausse du taux d'inflation de presque 4 points de pourcentage depuis le mois de janvier, la banque centrale a durci sa politique monétaire via une hausse du taux directeur

(Central Bank Rate) de 7,0 % à 8,5 %, ainsi qu'une hausse de la réserve obligatoire des banques commerciales. Cette mesure, classiquement adoptée lorsque l'économie est en surchauffe afin de retrouver une stabilité du niveau général des prix, ne fait pas l'unanimité auprès des observateurs qui s'inquiètent de la récession qu'elle pourrait engendrer. En effet, durcir les conditions de crédit s'ajoute aux difficultés des entreprises ougandaises pour lesquelles les coûts de production, concernant principalement les intrants et le transport, sont déjà élevés et difficiles à couvrir. Un accompagnement des agents via une stabilité des taux et le financement de projets d'investissements peu risqués seraient, selon ces mêmes experts, une réponse plus adaptée à la conjoncture économique ougandaise.

Inquiétudes au regard de l'application du tarif extérieur commun dans la CAE

Le nouveau tarif extérieur commun adopté en mai dernier par la Communauté d'Afrique de l'Est (CAE), dont la bande tarifaire maximale est fixée à 35 %, entre en vigueur ce mois-ci. La motivation sous-jacente à cette augmentation est de favoriser la dynamisation des industries locales, l'emploi et la croissance de la région, grâce à la limitation et au traitement homogène des importations en provenance de pays tiers. Toutefois, l'arbitrage réalisé par les initiateurs de cette mesure protectionniste entre le surplus de profit gagné par les entreprises et la perte de pouvoir d'achat des ménages ne fait pas l'unanimité en Ouganda. Parmi les détracteurs de cette décision, certains membres de l'Assemblée législative Est-Africaine dénoncent la non-pertinence de la mesure au regard de la conjoncture économique actuelle. L'inflation étant déjà élevée dans le pays, augmenter le coût à l'importation risque de se répercuter sur le prix des produits de base et, par conséquent, altérer le bien-être de la population ougandaise déjà

vacillant depuis le début de la crise sanitaire et la guerre entre la Russie et l'Ukraine.

Rwanda

Pas de brèves cette semaine

Seychelles

Signature de plusieurs accords de coopération bilatérale avec le Kenya

Le président seychellois Ramkalawan et le président kenyan Kenyatta ont signé plusieurs accords de coopération le 18 juillet, dans le cadre d'une visite officielle de ce dernier dans l'archipel. Les accords portent notamment sur une coopération dans le domaine de l'économie bleue, à travers le renforcement des capacités et l'échange d'expériences sur le volet gouvernance. Le projet vise à soutenir l'économie circulaire et la collaboration dans la filière aquaculture. Des protocoles d'entente ont également été signés dans le domaine du développement touristique, de l'agriculture, de l'élevage, de l'égalité des genres et l'autonomisation économique des femmes.

Somalie

Pas de brèves cette semaine

Soudan

100 MUSD de la Banque mondiale pour financer la lutte contre l'insécurité alimentaire.

A la demande de la communauté internationale et alors que l'ensemble des programmes de la Banque mondiale sont en suspens suite au coup d'Etat du 25 octobre dernier, la Banque mondiale a signé ce jeudi 21 juillet un accord avec le Programme alimentaire mondial (PAM) afin de fournir un financement de 100 millions de dollars pour lutter contre l'insécurité alimentaire aigüe qui touche le Soudan, conséquence d'une mauvaise récolte et d'une forte hausse des prix alimentaires internationaux. Financé au travers du fonds fiduciaire STARS, ce projet, qui sera mis en œuvre par le PAM sans aucun soutien des autorités soudanaises, vise à fournir des transferts en espèces et en nature à plus de 2 millions de bénéficiaires en situation d'insécurité alimentaire dans 11 États du Soudan, sur la base d'une évaluation de la vulnérabilité réalisée par le PAM. Ce soutien a été rendu possible grâce aux contributions de l'Union européenne, du Royaume-Uni, de la France, de l'Allemagne, de la Suède, du Royaume d'Arabie Saoudite, des Pays-Bas, de la Norvège, du Canada, de l'Italie, de la Finlande, de l'Espagne, de l'Irlande et du Fonds pour la consolidation de l'État et de la paix.

🌐 Soudan du Sud

Le gouvernement peine à financer la route Juba-Bahr al Ghazal

Le gouvernement du Soudan du Sud peine à financer la construction de la route *Juba-Bahr al Ghazal* en raison de contraintes financières. En 2019, *Shandong Hi-Speed*, une entreprise chinoise, a commencé à construire 392 kms de route reliant la capitale Juba à la région de Bahr al Ghazal. La construction de la route de Juba, *Terekeka* et *Yirol* à Rumbek devait être achevée en 36 mois. Depuis le début des travaux, des écoles, des centres de santé et des entreprises se sont implantés le long du tronçon *Juba-Terekeka* alors que, depuis l'indépendance du Soudan du Sud en 2011, ce tronçon était marécageux et difficile à parcourir en raison d'énormes nids de

poule. Cette route endosse maintenant le rôle de catalyseur de la transformation rurale au Soudan du Sud.

Grace au financement de la Banque mondiale, le gouvernement mettra en œuvre une stratégie d'atténuation des inondations

Après avoir reçu cette année près de 200 MUSD de la Banque mondiale, le gouvernement devrait mettre en œuvre un projet quinquennal visant à renforcer la résilience des communautés pour mieux faire face aux catastrophes naturelles. Le gouvernement a obtenu une subvention de 120 MUSD de la Banque mondiale en mars pour aider les communautés touchées par les inondations. Le gouvernement utilisera ce fonds pour améliorer l'accès aux infrastructures de base et renforcer les institutions communautaires. Le gouvernement a également reçu 50 MUSD supplémentaires de la Banque mondiale pour développer le plan directeur des ressources en eau du Sud-Soudan. Pour rappel, le Sud-Soudan a connu des inondations extrêmes au cours des trois dernières années. En 2021, 835 000 personnes ont été touchées par les inondations.

🌐 Tanzanie

Le FMI accorde un prêt de 1 Md USD à la Tanzanie.

Le Fonds monétaire international (FMI) a accordé à la Tanzanie un prêt de 1,046 Md USD, dont environ 151,7 MUSD à décaisser immédiatement. Selon le FMI, l'enveloppe de financement de 40 mois contribuera à la reprise économique et remédiera aux retombées de l'invasion de l'Ukraine par la Russie, contribuera à préserver la stabilité macroéconomique et soutiendra les réformes structurelles vers une croissance durable et inclusive, en s'appuyant sur les priorités du gouvernement. Le programme

s'inspire des principales priorités du plan de développement quinquennal du gouvernement. Le soutien financier du FMI devrait également aider à stimuler les investissements du secteur privé et à catalyser le soutien financier des partenaires au développement. L'accord actuel de la facilité élargie de crédit (FEC) prend la suite de l'aide d'urgence du Fonds à la Tanzanie accordée en 2021 (100 % de la quote-part, soit l'équivalent de 561,5 MUSD).

La Tanzanie souhaite augmenter sa production de canne à sucre

Les autorités tanzaniennes ont annoncé des mesures pour augmenter la production de canne à sucre et ainsi mettre fin à la pénurie de sucre. Le ministre tanzanien de l'Agriculture, Hussein Bashe a déclaré que ces mesures comprenaient la construction de systèmes d'irrigation pour les petits producteurs de canne à sucre dans les régions productrices de canne à sucre. M. Bashe a demandé au Conseil du sucre de Tanzanie et à la Commission nationale pour l'irrigation de repérer des zones pour la construction de systèmes d'irrigation dans les régions productrices de canne à sucre. La majeure partie de la canne à sucre cultivée par des petits producteurs dans le pays dépend de la pluie. La demande annuelle de sucre domestique en Tanzanie est d'environ 470 000 tonnes, tandis que les cinq usines de transformation du sucre du pays ont seulement une capacité de production de 378 000 tonnes par an.

CONTACTS

Kenya, Somalie, Burundi, Rwanda

Page pays : [Kenya](#) / [Somalie](#) / [Burundi](#) / [Rwanda](#)

Twitter : [DG Trésor Kenya](#)

Contact : Jérôme BACONIN

jerome.baconin@dgtresor.gouv.fr

En collaboration avec l'ambassade de France à Kigali : quentin.dussart@diplomatie.gouv.fr

Madagascar, Comores, Maurice, Seychelles

Page pays : [Madagascar](#) / [Seychelles](#) / [Maurice](#) / [Comores](#)

Twitter : [DG Trésor Madagascar](#)

Contact : Frédéric CHOBLET

frederic.choblet@dgtresor.gouv.fr

Ethiopie, Erythrée, Djibouti

Page pays : [Ethiopie](#) / [Djibouti](#) / [Erythrée](#)

Contact : Anne-Brigitte MASSON

anne-brigitte.masson@dgtresor.gouv.fr

Ouganda, Soudan du Sud

Page pays : [Ouganda](#) / [Soudan du Sud](#)

Contact : Suzanne KOUKOU PRADA

suzanne.koukouprada@dgtresor.gouv.fr

Tanzanie

Page pays : [Tanzanie](#)

Contact : Annie BIRO

annie.biro@dgtresor.gouv.fr

Soudan

Page pays : [Soudan](#)

Contact : Rafael SANTOS

Rafael.santos@dgtresor.gouv.fr

La direction générale du Trésor est présente dans plus de 100 pays à travers ses Services économiques.
Pour en savoir plus sur ses missions et ses implantations : www.tresor.economie.gouv.fr/tresor-international